



# Schéma de Cohérence Logistique Régional

Séminaire de l'observation logistique  
*21 Novembre 2022*

Une démarche portée par :



Avec le soutien du  
Contrat de Plan inter-régional  
État-Régions Vallée de la Seine :



Qui s'inscrit dans le cadre de :



The logo for LS7 is positioned in the top left corner, featuring the letters 'LS7' in a stylized font with a blue 'L', a green 'S', and a red '7'. To the right of the logo is a collection of small, light-colored icons representing various logistics and supply chain elements, including a truck, a warehouse, a globe, a ship, a crane, and a location pin.

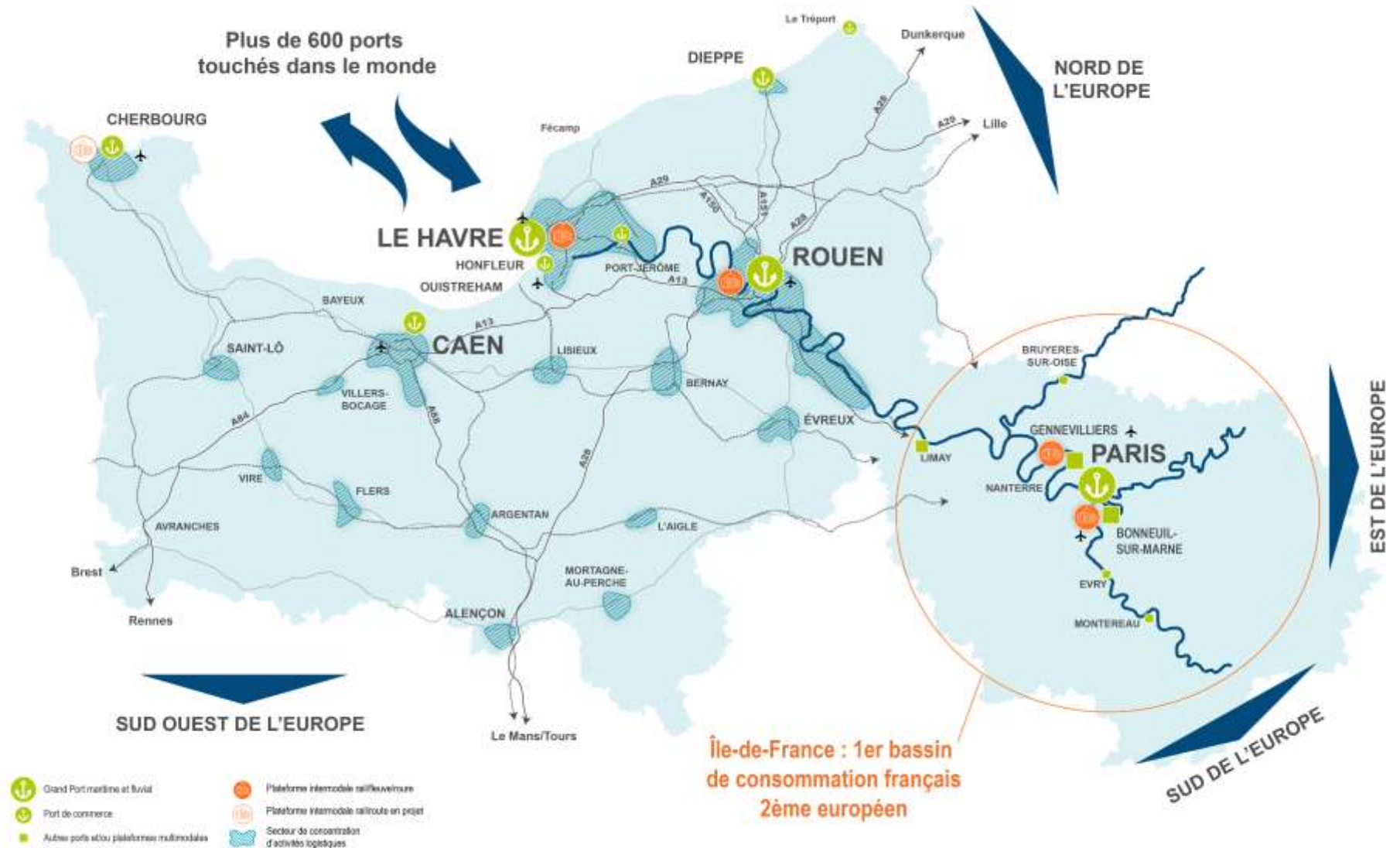
# Le Schéma de cohérence Logistique : un cadre de référence à co-construire

## Trois objectifs :

- Penser et sécuriser sur le long terme une offre foncière à vocation logistique coordonnée, complémentaire et **adaptée aux besoins** des acteurs économiques et territoriaux ;
- inscrire le développement logistique dans une **démarche de sobriété foncière et d'excellence environnementale** ;
- Disposer d'une offre foncière qualitative.

# La Normandie et l'Axe Seine, un territoire à fort enjeux logistiques

- La Normandie : 1<sup>er</sup> complexe portuaire français avec HAROPA Port et Ports de Normandie ;
- Une activité logistique plurielle polarisée le long de l'Axe Seine mais présente sur l'ensemble du territoire ;
- Les développements portuaires et industriels, la logistique de distribution ainsi que la proximité avec la région parisienne tirent les développements logistiques normands ;
- La Seine : un atout pour la mise en œuvre de chaînes logistiques décarbonées ;
- + 20% de surface d'entrepasage construite depuis 2015 (entrepôts de plus de 5 000 m<sup>2</sup>) ;





# Quatre grandes typologies de besoins fonciers et immobiliers à satisfaire

- **Quoi** : Logistique principalement liée à des activités d'import/export ;
- **Où** : En zone portuaire ou à proximité immédiate ;
- **Quelle typologie de bâti** : Bâtiments de type XXL à partir de 50 000 m<sup>2</sup> jusqu'à 200 000 m<sup>2</sup>.

## Logistique portuaire/de porte d'entrée

## Logistique de distribution

- **Quoi** : Logistique de distribution de produits finis (magasins, particulier)
- **Où** : A proximité des échangeurs autoroutiers et des zones de chalandises ;
- **Quelle typologie de bâti** : Bâtiments de type XXL à partir de 50 000 m<sup>2</sup> jusqu'à 200 000 m<sup>2</sup>.

- **Quoi** : Logistique liée au stockage et à l'expédition de matières premières ou de produits finis ;
- **Où** : Proximité immédiate des sites de production ;
- **Quelle typologie de bâti** : Surface variable, qui dépend de l'activité et du volumes de produits stockés, pouvant varier selon les observations de 5 000 à 30 000 m<sup>2</sup>.

## Logistique industrielle

## Logistique du dernier km

- **Quoi** : Petite activité de stockage et de cross-docking associée à des services de livraison dernier km ;
- **Où** : En milieu urbain ou à proximité immédiate ;
- **Quelle typologie de bâti** : Surface variable de quelques dizaines de m<sup>2</sup> à plusieurs milliers.



# Rappel des principaux conclusions du livrable 1 : synthèse des enjeux logistiques

1

L'attractivité et la  
compétitivité de  
HAROPA Port

2

L'attractivité et la  
compétitivité de Ports  
de Normandie

3

La consolidation du  
corridor Axe Seine  
comme axe logistique  
structurant

4

La compétitivité du  
tissu industriel  
normand

5

L'adaptation face à  
l'évolution des modes  
de consommation

6

Le développement de  
chaînes logistiques  
« bas carbone »

7

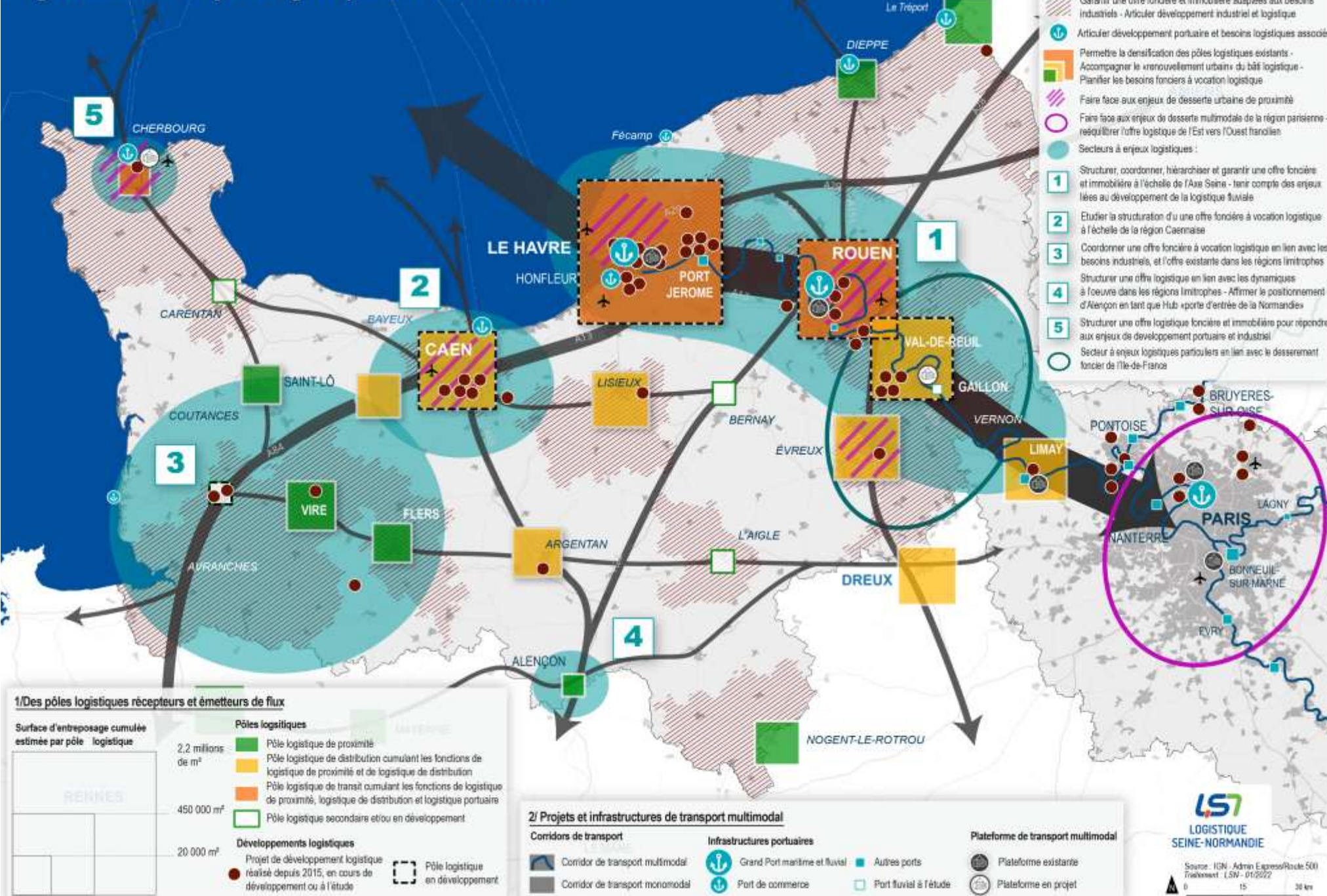
La maîtrise des risques  
industriels et  
environnementaux



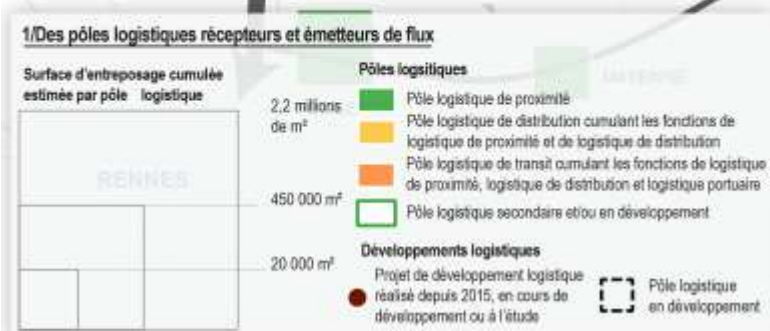
**Comment préserver/garantir des capacités de développements logistiques essentiels à l'attractivité et à la compétitivité de l'économie normande tout en limitant les consommations foncières et les impacts territoriaux de ces activités ?**



# Organisation et enjeux logistiques en Normandie



- ### 3/ Enjeux et orientations foncières
- Garantir une offre foncière et immobilière adaptées aux besoins industriels - Articuler développement industriel et logistique
  - Articuler développement portuaire et besoins logistiques associés
  - Permettre la densification des pôles logistiques existants - Accompagner le «renouvellement urbain» du bâti logistique - Planifier les besoins fonciers à vocation logistique
  - Faire face aux enjeux de desserte urbaine de proximité
  - Faire face aux enjeux de desserte multimodale de la région parisienne - rééquilibrer l'offre logistique de l'Est vers l'Ouest normand
  - Secteurs à enjeux logistiques :
  - 1 Structurer, coordonner, hiérarchiser et garantir une offre foncière et immobilière à l'échelle de l'Axe Seine - tenir compte des enjeux liés au développement de la logistique fluviale
  - 2 Etudier la structuration d'une offre foncière à vocation logistique à l'échelle de la région Caennaise
  - 3 Coordonner une offre foncière à vocation logistique en lien avec les besoins industriels, et l'offre existante dans les régions limitrophes
  - 4 Structurer une offre logistique en lien avec les dynamiques à l'œuvre dans les régions limitrophes - Affirmer le positionnement d'Alençon en tant que Hub «porte d'entrée de la Normandie»
  - 5 Structurer une offre logistique foncière et immobilière pour répondre aux enjeux de développement portuaire et industriel
  - Secteur à enjeux logistiques particuliers en lien avec le desserrement foncier de l'Île-de-France



- ### 2/ Projets et infrastructures de transport multimodal
- | Corridors de transport           | Infrastructures portuaires     | Plateforme de transport multimodal |
|----------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Corridor de transport multimodal | Grand Port maritime et fluvial | Plateforme existante               |
| Corridor de transport monomodal  | Port de commerce               | Plateforme en projet               |
|                                  | Autres ports                   |                                    |
|                                  | Port fluvial à l'étude         |                                    |

## Orientations

- Articuler développement portuaire et développement logistique
- Permettre le développement de la logistique multimodale
- Penser les besoins en immobilier logistique en lien avec les besoins industriels
- Reconnaître la fonction métropolitaine de la logistique de distribution
- Encourager la densification des pôles logistiques existants
- Considérer l'entrepôt comme un équipement à vocation économique





# Suite des travaux

**Axe 1 :** Outiller les décideurs pour une meilleure prise en compte des enjeux logistiques dans les politiques publiques d'aménagement et les documents d'urbanisme

**Axe 2 :** Localiser, hiérarchiser, qualifier et prioriser les développements foncier à vocation logistique en Normandie

**Enjeu : la planification « Agile » des besoins logistiques du territoire en lien avec la mise en œuvre du ZAN**

# Merci pour votre attention !



Votre contact :

**Lucile AUDIEVRE**

*Cheffe de projets*

**[Lucile.audievre@logistique-seine-normandie.com](mailto:Lucile.audievre@logistique-seine-normandie.com)**

**Tél : 02 76 30 50 84 - 07 50 12 37 94**

